



## CAMPING- CARAVANING -CARAVANEIGE

### CONTRAT DE LOCATION D'UN MOBIL'HOME

#### Entre les soussignés

Nom du locataire : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Portable: \_\_\_\_\_  
 Chien ou Chat : \_\_\_\_\_ Race : \_\_\_\_\_ N°tatouage : \_\_\_\_\_ (Présentation du carnet de vaccination à jour à votre arrivée)  
 Nombre de personnes : \_\_\_\_\_

Et le camping le Pyrénéen – SAS ID CAMPING - 31110 Salles et Pratviel, il a été convenu ce qui suit :  
 J'accepte les conditions de location, le règlement intérieur ainsi que les tarifs joints et m'engage à occuper :

Mobil home 6 places – 3 chambres – 2 wc – 2 salles d'eau de 40m2 (NEUF)	maximum 6 personnes
Mobil home 6 places – 3 chambres – wc – douche lavabo de 33m2 à 35m2	maximum 6 personnes
Mobil home 5 places – 2 chambres – wc – douche lavabo de 23m2 à 27m2	maximum 5 personnes
Mobil home 4 places – 2 chambres – wc – douche lavabo de 27m2 (NEUF)	maximum 4 personnes
Mobil home 4 places grand confort– 2 chambres – wc – douche lavabo de 40m2	maximum 6 personnes
Mobil home 4 places – 2 chambres – wc – douche lavabo de 18m2 à 26m2	maximum 4 personnes
Mobil home 4 places – 2 chambres – wc – douche lavabo – chauffage sol de 27m2	maximum 6 personnes
Mobil home 4 places – 1 ou 2 chambres – wc – douche lavabo de 24m2 (cloison coulissante pour la deuxième chambre)	maximum 4 personnes
Mobil home PMR 4 places – 2 chambres – wc-douche de 32m2 (Personnes à mobilité réduite) (NEUF)	maximum 4 personnes
Mobil home 4 places – 2 chambres – wc – lababo - sans douche m2	maximum 4 personnes
Caravane 4 places – 2 chambres –wc- sans douche sans lavabo m2	maximum 4 personnes

Le présent contrat est consenti pour une période commençant le \_\_\_\_\_ et se terminant le \_\_\_\_\_.

La présente location est consentie moyennant un prix de \_\_\_\_\_ Euros TTC hors Taxe de séjour.

Montant du séjour : \_\_\_\_\_ Euros

Frais de réservation : \_\_\_\_\_ Euros

Assurance annulation \_\_\_\_\_ Euros (à régler à ffcc)

Taxe de séjour : 0.60€ par personne et par nuitée (moins de 18 ans exonéré) à régler sur place.

Je joins un acompte de 30% du montant total de la location y compris les frais de dossier soit la somme de \_\_\_\_\_ €.

Les prix ne comprennent pas les prestataires para-hôtelières (location de draps, ménage, service de petits déjeuners).

#### CONDITIONS ET CHARGES

1) Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. La journée de location se compte de 16h00 à 10h00.

2) Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc. De la même façon, tout versement d'acompte et de frais de dossier non accompagné du présent contrat dûment signé ne saurait assurer la location.

3 / A défaut de message télégraphié du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat de location (le surlendemain midi) et l'acompte versé restera acquis à l'exploitant. Passé ce délai la direction se réserve le droit de relouer cet hébergement.

4) Pour toute annulation parvenue par écrit un mois avant la date d'arrivée, 20% de l'acompte hors frais de dossier sera remboursé. Pour toute annulation inférieure à 30 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

5) Le montant du séjour est intégralement payable 30 jours avant l'arrivée du client. Aucune réduction ne sera accordée pour arrivée retardée ou départ anticipé. Le règlement correspondant à la période de réservation reste acquis au camping.

6) Un dépôt de garantie de 250 € sera versé par le client le jour de son arrivée. Celui-ci sera restitué qu'après un inventaire effectué le jour du départ du client et après constatation de la conformité de ce dernier à l'état primitif des lieux. A défaut de conformité, il sera fait une déduction des frais de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme de 40€ sera retenue sur le montant du dépôt de garantie dans le cas où l'hébergement loué n'aurait pas été nettoyé le jour du départ, au vu du règlement intérieur qui impose au client de nettoyer cet hébergement. Si vous possédez un chien ou chat, la caution demandée pour l'hébergement sera de 500€.

7) La présentation à jour du carnet de vaccination est obligatoire sinon l'accès à l'hébergement sera refusé. Les animaux doivent obligatoirement être tenus en laisse et ne pas rester seuls dans l'hébergement et le camping. Les animaux de catégorie 1 et 2 sont interdits. Un seul animal par location est accepté. Seul, chiens et chats sont acceptés. Pour tout autre animal voir la direction.

8) Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes occupant l'hébergement, le Règlement Intérieur du camping. La direction décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets de valeur dans l'enceinte du camping.

9) Le client devra contracter toutes assurances pour garantir les risques vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

10) Pour la période du 1<sup>er</sup> Décembre au 31 Mars, la location ne comprend pas l'électricité. Le relevé du compteur s'effectuera à votre arrivée et à votre départ et sera à régler le jour du départ.

11) Pour toute personne extérieure au camping un forfait visiteur est dû, merci de prévenir la direction avant toute arrivée.

12/ Ci-joint au présent contrat le Règlement Intérieur du camping, le client déclarant en avoir pris connaissance.

13) La baignade est sous l'entière responsabilité des parents ou d'un adulte responsable. Tout enfant mineur doit être accompagné d'un représentant majeur qui assure la surveillance de son enfant. Le port de shorts de bain est non accepté à la piscine. L'accès à la piscine est autorisé uniquement pendant les heures d'ouvertures de celle-ci. L'accès à la piscine est interdit aux éventuels visiteurs. Piscine non surveillée.

Un seul véhicule est autorisé par emplacement.

## RESILIATION

(Clause éventuelle)

A défaut d'exécution d'une seule des clauses du présent contrat, ce dernier pourra être résilié de plein droit après une mise en demeure de libérer les lieux sous 24Heures par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse. "Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique: <https://app.medicys.fr/?prold=7991daa3-a22a-4a78-85ff-0f45d9a6b49f> ou par voie postale: MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy – 75009 PARIS".

## DECLARATIONS

Le client déclare :

- qu'il a toute capacité pour agir
- que son état civil est bien celui indiqué ci-dessus
- que son adresse est bien exacte

**FAIT A  
LE**

## LE CLIENT

Signature du contractant (précédé de la mention

« Lu et approuvé, bon pour accord »

**L'EXPLOITANT**